



JOURNÉE À MARSEILLE À L'OCCASION DE L'ARRIVÉE DE LA FLAMME OLYMPIQUE

32 €

Mercredi 8 Mai 2024

Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme**** à 06h15 suivant le lieu de prise en charge en direction de Marseille. Arrêt en cours de route de 30 minutes pour petit-déjeuner libre. Arrivée vers 10h00 pour une journée libre à l'occasion de **l'arrivée de la Flamme Olympique sur le Vieux Port à Marseille.**

Le Vieux Port se mettra aux couleurs des Jeux et vibrera au rythme des nombreuses animations prévues pour l'occasion. Des ateliers auront lieu le long de la côte : ateliers de joutes provençales, défilé d'une trentaine de barquettes marseillaises, implication des clubs locaux d'aviron, de kayak, de canoë, escorte de voiles traditionnelles ou de voiles légères.

Sans oublier **l'arrivée par la mer de la flamme olympique à bord du Belem.**

Départ après l'allumage du chaudron vers 20h15. Arrêt en cours de route pour dîner libre. Arrivée prévue vers minuit.



04 75 08 40 11

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de grand tourisme ****

Ce prix ne comprend pas : les repas, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation* : + 3 €, le supplément pour un départ de Givors ou Vienne : + 5 € / personne

Bulletin de participation -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité (+ 5 € / personne pour Givors ou Vienne) : _____

Je désire participer à la **Journée libre à Marseille** le Mercredi 8 Mai 2024 :

Nombre de personnes _____ x **32 €** - Assurance annulation* _____ x **3 €** (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.